

# Présentation générale

Le manuel unique ***Fleurs d'encre* CM1** se compose :

- d'une partie consacrée aux compétences d'**Oral**, de **Lecture** et d'**Écriture**. Celle-ci comporte cinq chapitres, correspondant chacun à une période de travail. Cette répartition assure une progression équilibrée sur l'année ;
- d'une partie **Étude de la langue** qui comporte 60 leçons.

Pleinement conforme au programme consolidé 2018 (publié sur ÉDUSCOL en novembre 2018) et aux *Repères annuels de progression*, pour ce qui est des connaissances à faire acquérir et des compétences à développer, le manuel est conçu de façon à ce que l'élève apprenne à apprendre, qu'il soit rendu acteur de ses apprentissages et gagne en autonomie dans tous les domaines du français.

À un souci de rigueur méthodologique, le manuel associe la volonté de développer chez les élèves le plaisir de parler, de lire des textes et des œuvres complètes, d'écrire, de découvrir et de pratiquer la langue.

## Partie ORAL, LECTURE, ÉCRITURE

## Organisation générale

Cette partie **Oral, Lecture, Écriture** est organisée à partir des thématiques du programme 2018 pour l'acquisition d'une culture littéraire et artistique. Les textes et œuvres proposés appartiennent à des genres, des formes et des modes d'expression variés.

| Chapitres du manuel                   | <i>Bulletin officiel</i> du 26 juillet 2018 (programme consolidé novembre 2018)                                                                                                                                                                 |
|---------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>1. L'appel de l'aventure</b>       | <ul style="list-style-type: none"> <li>– Entrée : « Vivre des aventures »</li> <li>– Corpus : roman d'aventures dont le personnage principal est un enfant ou un animal, album de bande dessinée</li> </ul>                                     |
| <b>2. Animaux de fantaisie</b>        | <ul style="list-style-type: none"> <li>– Entrée : « Imaginer, dire et célébrer le monde »</li> <li>– Corpus : poèmes et recueil de poèmes, contes étiologiques de différentes cultures</li> </ul>                                               |
| <b>3. Merveilleuse mythologie</b>     | <ul style="list-style-type: none"> <li>– Entrée : « Se confronter au merveilleux, à l'étrange »</li> <li>– Corpus : contes et légendes mythologiques, albums adaptant des récits mythologiques</li> </ul>                                       |
| <b>4. Vaillantes petites héroïnes</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>– Entrée : « Héros/héroïnes et personnages »</li> <li>– Corpus : contes, romans de littérature jeunesse</li> </ul>                                                                                       |
| <b>5. Trouver sa place</b>            | <ul style="list-style-type: none"> <li>– Entrées : « La morale en questions » et « Se découvrir, s'affirmer dans le rapport aux autres »</li> <li>– Corpus : roman d'apprentissage de littérature jeunesse, pièce de théâtre, poèmes</li> </ul> |

**Chaque chapitre** se compose ainsi :

- une double page d'entrée dans le chapitre avec un sommaire des rubriques du chapitre ;
- une double page **Oral** ;
- une partie **Lecture et compréhension** qui propose la lecture de textes (extraits ou textes intégraux) ;
- une double page **Lecture guidée d'une œuvre complète** et **Lectures personnelles en réseau** qui fournit des méthodes pour rendre l'élève capable de mener la lecture d'un livre en autonomie ;
- une page **Poésie**, en écho aux textes du chapitre ;
- une page **Vocabulaire**, en lien avec la thématique du chapitre, pour travailler le lexique en contexte ;
- une double page **Écriture guidée** qui accompagne les élèves dans leur processus d'élaboration de l'écrit.

## Organisation d'un chapitre

### • Oral

Dans chaque chapitre, plusieurs compétences orales sont travaillées (oral individuel, dit « monologique » ou « en continu », et oral collectif, dit « dialogique » ou « en interaction »).

Au fil des chapitres, grâce à des activités et des supports très divers, sont développées toutes les compétences listées par le programme : « Écouter pour comprendre », « Parler en tenant compte de son auditoire », « Participer à des échanges », « Adopter une attitude critique par rapport à son propos ».

Une des activités permet de pratiquer une pédagogie différenciée, grâce à une organisation par groupes, à partir d'un questionnaire à double niveau.

### • Lecture et compréhension

Les textes retenus sont, pour une grande part, extraits des listes ministérielles. Ils sont proposés selon le principe de progressivité dans la difficulté et la quantité des lectures préconisés dans le programme. Les compétences de lecture (« Lire avec fluidité », « Comprendre un texte littéraire et se l'approprier », « Comprendre des textes, des documents et des images et les interpréter », « Contrôler sa compréhension et devenir un lecteur autonome ») sont toutes travaillées de façon récurrente pour asseoir les compétences, avec une montée en puissance au fil de l'année.

Dans la marge, quelques notes de vocabulaire éclairent des mots ou passages du texte pour en faciliter la compréhension. Ces mots ne sont pas pour autant les plus importants du texte et ne sont donc pas à retenir. Les mots essentiels à connaître et à mémoriser sont étudiés dans la rubrique **J'enquête sur le vocabulaire**. Ils apparaissent dans le texte en vert surligné jaune.

Chaque double page comporte des rubriques systématiques et d'autres qui varient pour s'adapter à la spécificité du document.

**Le sais-tu ?** Cette rubrique apporte des éléments de contextualisation pour favoriser l'entrée dans le texte.

**Je comprends le texte** Cette activité amène les élèves à avoir une compréhension globale du texte qu'ils étayent peu à peu par la prise d'indices. Les questions sont donc volontairement ouvertes, pour ne pas donner la réponse afin que les élèves « se frottent » vraiment au texte par eux-mêmes en apprenant à en comprendre l'explicite et l'implicite.

**Je débats** Par un travail d'échange et de partage d'impressions de lecture, les élèves accèdent peu à peu à une démarche interprétative, sans laquelle il

n'y a pas de vraie compétence de lecture. Les questions portent sur la réception esthétique, affective ou morale des textes.

**Je compare le texte et l'illustration** Cette activité est une façon de vérifier et de consolider la compréhension du texte.

**Je lis à voix haute** Cette activité constitue un prolongement de la lecture, un outil de vérification de la compréhension du texte. C'est aussi un moyen d'entraîner à la fluidité de la lecture.

**J'écris** Il s'agit ici d'écrits de travail brefs, permettant de vérifier la compréhension du texte par un exercice de résumé, de reformulation... Le travail peut être fait à la main ou au clavier.

**J'enquête sur le vocabulaire** Cette activité fait travailler le lexique en contexte. Les mots-clés sont repérables dans le texte par la couleur verte et le surlignement jaune. Les démarches permettent aussi de familiariser l'élève à un apprentissage méthodique du vocabulaire par une mise en réseau (familles de mots, étymologie, formation des mots, synonymes et antonymes).

Pour que l'élève s'approprie le vocabulaire, il lui est demandé de se créer un **carnet personnel**, compagnon de l'année, dans lequel il notera quelques mots et leurs définitions en lien avec chaque texte. Ces mots sont à apprendre et, en fin d'année, ce sont environ deux cents mots que les élèves auront acquis. Le fait de noter des mots qui, dans la mémoire, sont associés à une histoire, à un texte, facilite grandement le travail de mémorisation. On veillera à vérifier la correction orthographique des mots recopiés et à tester régulièrement la mémorisation de ces mots par des rituels de classe (oralement, sur une ardoise blanche, sur des petits papiers...).

Plutôt qu'un répertoire, que les élèves ont du mal à gérer et qui ne favorise pas la mise en contexte du vocabulaire, on préférera un carnet « ordinaire » dont l'autre partie sera consacrée aux lectures d'œuvres. Les élèves noteront le titre du chapitre : les mots seront ainsi regroupés par thématique. La mémoire les retiendra plus aisément car elle pourra les mettre en lien les uns avec les autres. Les élèves auront ensuite à apprendre par cœur les mots copiés.

Il est essentiel de poser comme principe qu'on apprend concomitamment le sens et l'orthographe d'un mot, et donc d'être vigilant(e) sur ce que notent les élèves. Le (La) professeur veillera à réactiver régulièrement le vocabulaire ainsi noté : brèves questions orales lors de la séance de lecture suivante, dictée de mots...

Toutes ces rubriques, par des biais différents, font travailler compréhension et interprétation. Elles font alterner activités individuelles et collectives.

## • Lecture guidée d'une œuvre complète, Lectures personnelles en réseau

Ces pages permettent de faire lire et comprendre cinq œuvres de plus en plus longues et de plus en plus complexes, comme préconisé par le programme. La sixième œuvre complète est étudiée dans le chapitre 4 sous la forme d'extraits successifs. Comme le montrent bien des études récentes, plus un(e) élève lit, plus il (elle) devient un(e) lecteur (lectrice) efficace, et lire des œuvres complètes nécessite un entraînement. Il est donc fondamental de proposer une lecture d'œuvre complète par chapitre.

Les œuvres proposées font alterner littérature patrimoniale (classique et contemporaine) et littérature de jeunesse. Elles varient aussi les genres : nouvelles, contes, albums et bandes dessinées, recueils de poèmes, romans de littérature jeunesse. Les démarches proposées apprennent aux élèves à mener à bien la lecture personnelle et silencieuse d'une œuvre complète par des étayages et des conseils de méthode. Sont proposées des activités de partage des lectures. En effet, notre époque est marquée par les échanges et la vie collective (le groupe d'amis, les réseaux sociaux...), ce qui constitue un frein à la lecture, activité silencieuse et solitaire. Organiser des sortes de cercles de lecture dans la classe donne à la lecture une dimension sociale de nature à faire accéder les petits lecteurs au plaisir de lire.

Ces temps de partage alternent avec des temps de trace personnelle de la lecture dans le **carnet personnel**, créé dès le premier chapitre. Le « carnet personnel » est une pratique pédagogique préconisée par les programmes car il favorise l'appropriation des lectures, l'expression d'une lecture personnelle sensible et interprétative. Il sert aussi à préparer les temps d'échanges, de partages de lecture. Il est enfin un « outil permettant de garder la mémoire des livres lus » (*Bulletin officiel*). C'est pourquoi il est régulièrement demandé à l'élève d'y porter des traces de sa lecture. Les photofiches  servent de support pour faciliter le travail. Elles sont proposées dans le CD-Rom  de ce Guide ressources et/ou téléchargeables en flashant le code .

À ces lectures guidées s'ajoutent des propositions de lectures en réseau, autonomes, qui visent à développer l'aisance de lecture mais aussi le plaisir de lire et de partager ses impressions de lecture. Dans chaque chapitre, un choix entre plusieurs œuvres est laissé pour s'adapter à toutes sortes de contextes pédagogiques. Là aussi, le recours au **carnet personnel** permet à l'élève de construire progressivement des compétences de lecteur (lectrice) et à l'enseignant(e) de suivre les progrès accomplis.

Pour ces lectures longues, le (la) professeur pourra tirer parti des périodes de congés en invitant les

élèves à lire pendant les vacances, comme le recommande la circulaire *Lecture : construire le parcours d'un lecteur autonome* du 26 avril 2018.

## • Poésie

Dans cette page, chaque poème fait écho aux textes étudiés dans le chapitre. Il contribue à la constitution d'une culture littéraire. Il est accompagné de quelques questions de compréhension globale ainsi que de conseils de diction et de mémorisation. C'est donc un entraînement régulier à la récitation qui est proposé. La démarche d'apprentissage part toujours de l'écoute du poème, lu par le (la) professeur ou par un(e) comédien(ne) (certains poèmes sont disponibles sur le CD-Rom  et/ou en flashant le code , et se poursuit par la compréhension du poème par les élèves avant de leur en proposer la mémorisation.

Les élèves sont amenés à recopier le poème dans leur **carnet personnel** et à l'illustrer s'ils le souhaitent. Ce passage par l'écrit constitue, pour nombre d'élèves, une aide à la mémorisation et représente une première « bibliothèque littéraire ». Il contribue à la construction d'une culture littéraire et artistique. La page Poésie permet d'associer lecture à voix haute et récitation de texte pour une meilleure pratique de l'oral, ainsi que le préconisent les programmes.

## • Vocabulaire

Le travail de cette page doit se faire en lien avec la pratique du dictionnaire. Le degré de maîtrise de l'usage du dictionnaire conditionne l'organisation du travail : une ou deux séances.

Cette page thématique permet d'étudier le vocabulaire en contexte, selon la même démarche que celle proposée sur le site ÉDUSCOL. Elle comporte systématiquement quatre rubriques :

– **Que sais-je déjà ?** met en confiance les élèves, qui ne sont pas démunis de tout bagage lexical. Celui-ci est convoqué pour mieux ancrer les nouveaux apprentissages ;

– **Un mot à découvrir** apporte des informations et initie les élèves à l'organisation du vocabulaire : histoire des mots, étymologie (racines latines et grecques en général), formation par dérivation (radical, préfixe, suffixe), le mot et sa famille... Quelques questions servent à vérifier la bonne compréhension de ces apports d'information. Les exercices de cette rubrique sont à traiter par tous les élèves, individuellement et/ou collectivement ;

– Des **activités lexicales**, en lien avec la thématique du chapitre, prolongent et complètent le travail de lecture mais aussi nourrissent le travail d'écriture. Plusieurs exercices font travailler ce qu'on nomme les « collocations lexicales », à savoir les associations de mots (par exemple, tel nom avec tel adjectif, tel verbe avec tel complément...).

**Pédagogie différenciée** : Les exercices d'entraînement peuvent être soit travaillés par tous de façon linéaire, soit répartis entre petits groupes. La mise en commun met les élèves en situation d'utiliser les mots dans une situation de communication (l'explication à leurs camarades).

– **Des mots à retenir**, rubrique finale, vise à fixer dans la mémoire certains mots-clés afin que tous les élèves, même les plus démunis sur le plan lexical, enrichissent leur vocabulaire. Ces exercices reviennent sur des mots rencontrés en lecture et/ou abordent des mots qui pourront être utilisés en écriture.

### • Écriture guidée

Cette double page propose un sujet d'écriture en lien étroit avec l'ensemble du chapitre, sur le plan de la thématique ainsi que sur celui des genres et des formes de texte.

Les outils de la langue mobilisés pour la révision du texte sont ceux qui auront été travaillés durant la période. De façon méthodique, l'élève est accompagné dans le processus d'écriture, de l'élaboration du brouillon à la relecture de son travail final, à la lumière des points de langue associés au chapitre.

Les démarches de cette double page font travailler les compétences du programme : « Écrire à la main de manière fluide et efficace » / « Maîtriser les bases de l'écriture au clavier », « Rédiger des écrits variés », « Faire évoluer son texte », « Prendre en compte les normes de l'écrit pour formuler et réviser ». Dans toutes ces pages, c'est bien le processus d'écriture et de réécriture qui est travaillé. Le travail peut être fait à la main ou au clavier.

## Partie ÉTUDE DE LA LANGUE

L'**Étude de la langue** fait l'objet de 60 doubles pages d'activités. Elle reprend scrupuleusement les indications des programmes et des *Repères annuels de progression* de novembre 2018, ainsi que la terminologie du *Bulletin officiel* du 26 juillet 2018.

### Organisation générale

L'organisation de cette partie tient compte de celle du programme consolidé de novembre 2018 : **« Le verbe, Les constituants de la phrase simple, L'orthographe grammaticale, Les relations entre l'oral et l'écrit, Le lexique »**.

Délibérément, *Le verbe* a été isolé dans une première partie car, à ce stade des apprentissages, il joue un rôle primordial. Nœud de la phrase, il en conditionne l'organisation. Son identification et sa conjugaison

sont des éléments-clés, tant en lecture qu'en écriture. *L'orthographe lexicale* est traitée tout au long de l'année par le biais des mots étudiés dans les chapitres et consignés dans le **carnet personnel**. Elle est travaillée aussi dans la partie *Le lexique*.

D'une part, certaines notions essentielles et complexes sont développées en plusieurs leçons. Ainsi, la conjugaison du présent de l'indicatif est proposée en six leçons distinctes, la ponctuation est déclinée en deux leçons, ou bien encore les accords du verbe avec le sujet font l'objet de trois leçons. D'autre part, sont abordées dans des leçons différentes des notions qui, pour certaines, ont déjà été étudiées en cycle 2 mais sont à consolider. Ainsi, la leçon 15 « Les déterminants : que sais-je déjà ? » est une révision et la leçon 16 « Les déterminants possessifs et démonstratifs », une découverte. L'objectif est d'éviter la surcharge cognitive et de créer les conditions favorables à des apprentissages efficaces.

### Description de la démarche

La démarche commune à toute l'**Étude de la langue** est de faire travailler les régularités de la langue et réfléchir sur le système de la langue. Les élèves sont invités à manipuler, à classer, à analyser avant d'apprendre la leçon puis de s'entraîner et d'écrire pour assimiler la notion.

Chaque notion d'**Étude de la langue** comporte quatre phases.

● **Nous observons / classons / comparons / trions...**

**et nous manipulons** Cette première phase est élaborée pour que les élèves s'interrogent sur le système de la langue afin de comprendre les règles qu'ils auront à apprendre. L'exploration de la notion se fait à partir de corpus grammaticaux divers, construits en fonction de la notion : corpus de mots ou de phrases, tableaux de conjugaison, texte fabriqué ou texte littéraire... Des activités orales et collectives alternent avec des activités écrites individuelles qui visent à l'appropriation de la notion. Cette phase de découverte requiert du temps. Elle constitue donc une séance à elle seule.

Les stratégies pédagogiques peuvent varier. L'objectif, lui, demeure : il s'agit de faire comprendre le fonctionnement de la langue par le moyen le mieux approprié.

● **J'apprends la leçon**

Cette rubrique est présentée sous une forme accessible et aisément mémorisable. Si besoin, un logo ♥ met en évidence le(s) point(s) à apprendre par cœur. Un logo 📌 alerte sur des cas particuliers, extraits de la règle générale, afin de ne pas perturber l'apprentissage et la mémorisation des régularités.

Ces deux phases, présentées en page de gauche, correspondent à une séance en classe suivie d'un temps de mémorisation. Elles sont suivies de deux phases : un travail d'entraînement puis un travail d'écriture, proposés en page de droite, qui correspondent à deux autres séances distinctes.

**Je m'entraîne** Cette rubrique présente une succession d'exercices classés par ordre croissant de difficulté, matérialisé par une, deux ou trois étoiles. Chaque leçon de langue comprend aussi des exercices ludiques (énigmes orthographiques, top chrono, mots croisés...) pour une réactivation différente. Sont aussi proposées des dictées sous des formes variées (mémo dictées, autodictées, dictées préparées...).

 **J'écris** Cette rubrique propose une ou deux activités d'écriture (écrit de travail de réactivation) à la fin de chaque double page. Le travail peut être fait à la main ou au clavier.

## Le GUIDE RESSOURCES

Le **Guide ressources** est conçu pour faciliter le travail de l'enseignant(e).

## Préparation des cours

Le (La) professeur trouvera dans ce guide :

- des éclairages sur les objectifs visés, les compétences travaillées, les démarches didactiques proposées ;
- des informations sur l’auteur, le texte, la notion de langue... ;
- des indications pratiques sur le nombre de séances et leur durée ;
- éventuellement, des références bibliographiques ou sitographiques ;
- des conseils pédagogiques pour mener les activités ;
- des suggestions de différenciation pédagogique et de remédiation ;
- des propositions de prolongement et d’ouverture pluridisciplinaire ;
- le corrigé des questions et des exercices, visuellement repérable par le surlignement gris.

## Photofiches

Pour chacun des cinq chapitres d'Oral, Lecture, Écriture, sont proposées des **photofiches**  à télécharger (CD-Rom  et/ou flashcode  :

- photofiches d'accompagnement de la lecture des œuvres complètes ;
- grilles d'évaluation et/ou d'autoévaluation ;
- photofiches d'évaluation ainsi que leur corrigé.

Pour l'Étude de la langue, deux **photofiches**  de différenciation pédagogique sont proposées pour chacune des 60 leçons, avec leur corrigé.

- Les photofiches de Lecture

Les photofiches proposées pour l'étude des œuvres complètes constituent un support facilitant le travail de chaque élève ainsi que la pédagogie différenciée.

- Les grilles d'évaluation et/ou d'autoévaluation

Ces grilles aident l'élève à relire sa production écrite et le (la) professeur à l'évaluer de façon critériée. Pour l'oral de certaines lectures personnelles en réseau, le (la) professeur dispose aussi d'une grille d'évaluation qui, dans certaines classes, peut devenir grille d'évaluation par les pairs.

- Les photofiches en Étude de la langue

Deux photofiches accompagnent chaque leçon de langue. Les 120 photofiches sont des outils de différenciation pédagogique.

– Les photofiches « **Pour s'exercer** » présentent des activités d'entraînement similaires à celles du manuel, mais avec des stratégies pédagogiques différentes pour s'adapter à la fois à la difficulté scolaire et à la diversité des processus d'apprentissage des élèves. Par exemple, il peut s'agir d'éviter à l'élève de recopier une phrase, de lui proposer un exercice plus court, de passer par l'écrit avant l'oral (ou inversement), de proposer un modèle ou un « lanceur » d'exercice... Ce sont les modalités pédagogiques qui diffèrent de celles du manuel, non les objectifs didactiques ou la nature des exercices. En fonction des classes et des modalités d'organisation de l'école, ces photofiches peuvent être proposées aux élèves en difficulté en amont du travail en classe entière (par exemple, en activités pédagogiques complémentaires – APC –), en parallèle du travail mené avec le manuel (en faisant des groupes de besoins) ou en remédiation, si l'enseignant(e) se rend compte que l'élève peine durant la leçon et lors des exercices réalisés à l'aide du manuel.

- En cas de classes très hétérogènes, le (la) professeur dispose des photofiches « **Pour aller plus loin** » qui proposent aux élèves les plus avancés quelques exercices complémentaires à ceux du manuel et plus complexes.

- Les photofiches d'évaluation

Pour chaque chapitre sont proposées des photofiches d'évaluation sommative de trois natures :

- **Lecture** : le texte choisi est lié à la thématique avec des questions qui font écho à ce qui a été travaillé.
- **Étude de la langue** : sont représentées toutes les rubriques du sommaire de langue (*Le verbe, Les constituants de la phrase...*) et les leçons qui ont été travaillées dans le chapitre.

Il est recommandé de ne pas proposer la totalité du travail, mais de répartir de courtes interrogations sommatives au fil de l'étude, durant la période, et d'effectuer de façon indépendante les exercices, rubrique par rubrique.

**Variante :** Selon le niveau de la classe, en périodes 4 et 5, on peut envisager de proposer l'ensemble du travail, à l'instar des évaluations nationales. Dans ce cas, il convient de faire, au fil de la période, de courtes interrogations formatives conçues avec le même type d'exercices que l'évaluation finale. Dans tous les cas, on pensera à évaluer les items de langue nécessaires au travail d'amélioration de l'activité d'écriture guidée, en amont de cette phase de travail de l'écriture.

– **Écriture** : le sujet proposé n'a pas vocation à être travaillé par tous.

Il peut être :

- un outil de pédagogie différenciée : on donne ce sujet sans guidage à certains élèves, tandis que d'autres sont accompagnés par la double page d'écriture guidée du manuel ;
- un sujet supplémentaire, si les élèves sont en capacité d'écrire beaucoup ;
- un sujet de substitution, si le (la) professeur souhaite user de sa liberté pédagogique.

Pour toutes ces évaluations sont fournis les corrigés, des conseils pédagogiques et une grille d'évaluation comportant des compétences.